

Péri & Extrascolaire MATERNELLE

Inscription 2025/2026
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

J'INSCRIS MON ENFANT AUX ACCUEILS SOUHAITÉS EN COCHANT LES CASES CORRESPONDANTES

Nom:	Prénom :	
Petite section	Moyenne section	Grande section

	Lund	i Mar	di Mercre	di Jeudi	Vendredi			
ACCUEIL MATIN DE 7H30 À 8H30 fréquentation sans réservation préalable après avoir coché cet accueil								
PAUSE MÉRIDIENNE DE 11H30 À 13H30 /	estauration							
régulière			*					
occasionnelle fréquentation ponctuelle - pas de	iours à cocher							
Choix obligatoire du régime alimentaire	menu toutes viandes	menu sans viano	de (avec substituts : pois	son- oeuf-céréales-légumine	uses) PAI-F			
ACCUEIL SOIR DE 15H45 À 18H30 les enfants	peuvent être récupérés à partir de	: 17h00						
régulier								
occasionnel fréquentation ponctuelle - pas de jou	ırs à cocher							
			régulier					
			occasio	nel				
CENTRE DE LOIGIRE MERCREDI ARRI	C MIDI		PRÉCISER					
CENTRE DE LOISIRS MERCREDI APRI DE 13H30 À 18H30	:2-MIDI		LE DÉPART	:				
			16hoo					
			sans goi	iter				
			17h00 -1	8h3o				

^{*} Pour les enfants inscrits en restauration le mercredi sans Centre de loisirs, l'accueil a lieu à l'école maternelle jusqu'à 13h20

À NOTER: les accueils matin, soir et mercredi après-midi se déroulent au Centre de loisirs. Les repas sont pris sur l'école. Retrouvez l'ensemble des informations (descriptif, contacts et coordonnées) sur le Guide ACCUEILS

DÉPART ACCOMPAGNÉ D'UN MINEUR

Je soussigné.e :

parent ou tuteur de :

autorise mon enfant à quitter les activités, accompagné de l'enfant mineur :

et décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir.

MODIFICATIONS

Toute modification (inscription, annulation) devra impérativement être effectuée au plus tard le vendredi jusqu'à 16 heures de la semaine précédant la prise en charge de votre enfant auprès du service administratif à l'enfance ou sur le portail <u>Les Parents Services</u>. En cas d'annulation pour raison médicale, merci de nous adresser le justificatif avant la fin du mois concerné. Le premier jour d'absence en restauration ne pourra être déduit.

Je confirme vouloir inscrire mon enfant aux accueils cochés ci-dessus ainsi que l'exactitude des renseignements indiqués.

à Collégien, le :

Signature du représentant légal :